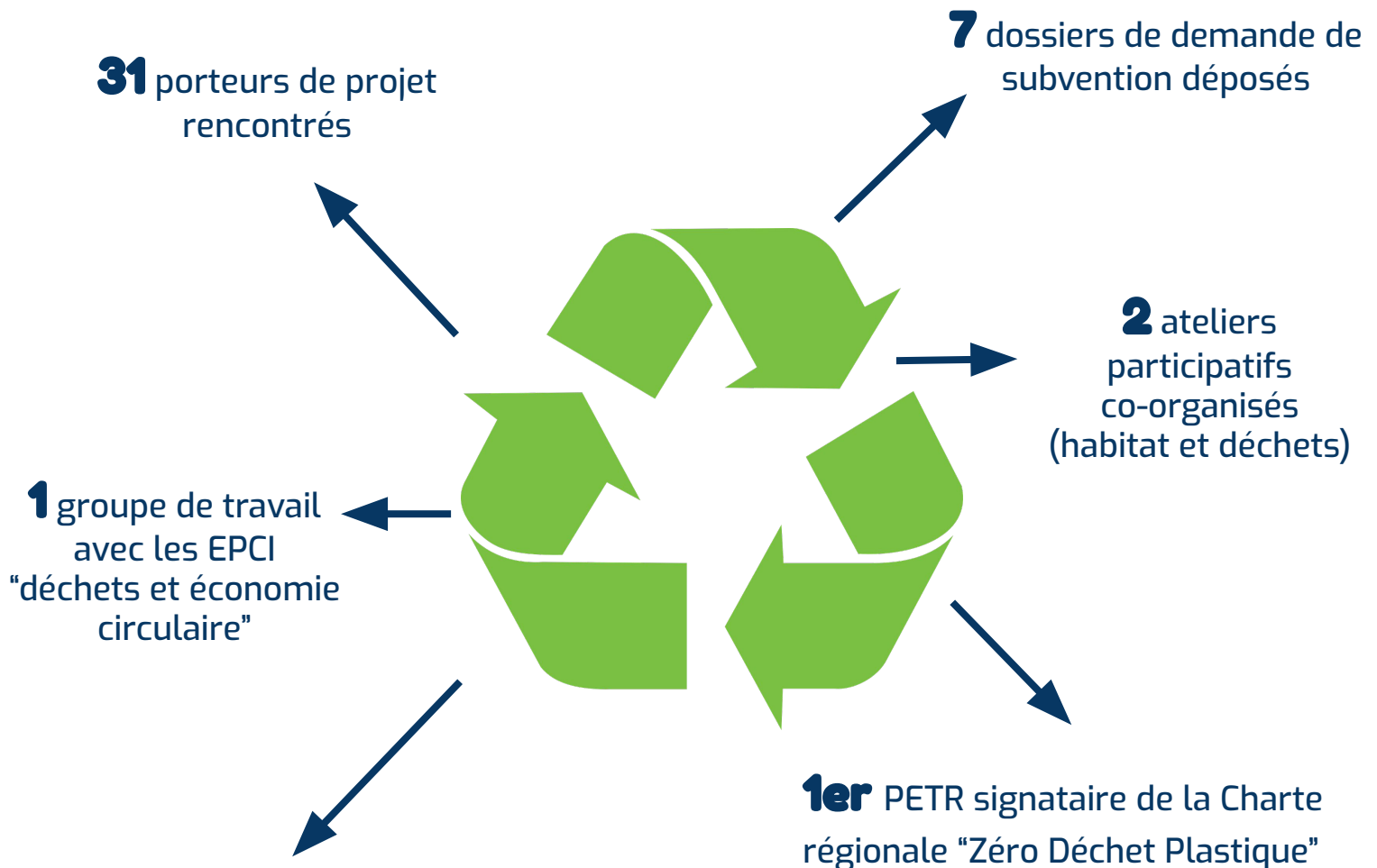


MISSION ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La mission Économie circulaire a été mise en place en 2019 dans le cadre du Contrat de Transition Écologique et Solidaire.

Soutenue et financée par l'ADEME, elle permet le déploiement d'une animation territoriale visant à développer l'économie circulaire sur le territoire à travers deux orientations principales :

- 1 « Pour une alimentation saine et durable : faire du territoire un territoire exemplaire en matière d'autonomie alimentaire »
- 2 « Faire du territoire un territoire exemplaire en matière d'économie circulaire et de gestion des déchets »



1 élue référente : Claudine Chrétien

1 chargée de mission : Domitille CRENN



CONTRAT DE
Transition
ÉCOLOGIQUE ET
SOLIDAIRE



www.paysgrandbrianconnais.fr

MISSION ÉCONOMIE CIRCULAIRE

ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS

Au cours de l'année 2021, 31 porteurs de projet ont été rencontrés dans le cadre de la mission.

Ces porteurs de projet ont été accompagnés en fonction de leurs besoins: appui technique, mise en relation, recherche de financement, etc.

7 dossiers de demande de subvention ont été déposés et 18 190,43€ ont été attribués dans le cadre du Plan de Relance.

Ce groupe de travail réunit les techniciens des Communautés de communes du Briançonnais, du Pays des Ecrins, du Guillestrois-Queyras, du SMITOMGA et du PETR.

Dans une logique de continuité des travaux qui avaient été menés dans le cadre de la mutualisation "Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspil", ce groupe de travail est un lieu d'échanges, de partages d'expériences, de réflexions, de duplications de projets et d'actions et de prospectives autour de la question des déchets et de l'économie circulaire à l'échelle du PETR.

Des thématiques de travail ont été définies: textile, carton, plastique, compost, déchets du BTP, ...

Exemples de projet en cours de définition ou de mise en oeuvre :

- Développement d'une filière d'*upcycling* textile (création d'accessoires textiles, de mode et de décoration à partir de déchets textiles, bâches PVC, voiles de parapente, etc.)
- Acquisition d'un matelasseur de cartons et d'un broyeur de papier afin de réutiliser ces déchets sous forme de matériaux de calage
- Création d'un verger partagé communal de variétés anciennes
- Développement d'une filière de réemploi du bois de charpente

GROUPE DE TRAVAIL "DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE"

Cette année, deux actions communes ont été initiées :

- L'envoi d'un courrier conjoint à destination des principaux fournisseurs du territoire afin de les sensibiliser à la problématique des déchets cartons et de leur proposer un accompagnement pour faire évoluer leurs pratiques
- La réalisation d'un sondage sur la perception des services déchets, les gestes de tri et de réduction des déchets



CONTRAT DE
Transition
ÉCOLOGIQUE ET
SOLIDAIRE



PETR
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

www.paysgrandbrianconnais.fr

MISSION ÉCONOMIE CIRCULAIRE

CO-ORGANISATION D'ATELIERS PARTICIPATIFS

Le Média des Acteurs organise des ateliers participatifs ayant vocation à mettre en réseau les acteurs du territoire sur une thématique donnée afin d'initier des actions mutualisées, des coopérations et des projets. Cette année, le PETR s'est associé à l'organisation de deux ateliers consacrés à l'habitat (4 février) et aux déchets (26 novembre).

A l'occasion de l'atelier participatif consacré aux déchets, une "Bourse aux Déchets" a été lancée.

La bourse a pour but de mettre en lien des structures ayant des déchets pouvant être utilisés comme matière première par une autre structure, sur le principe de l'offre et de la demande.

Cette bourse sera animée numériquement et à l'occasion de divers événements organisés sur le territoire.

Afin d'inciter les structures à participer, une liste d'exemples de réutilisation, de réemploi, de recyclage et de valorisation est consultable sur le site internet du PETR.

Lors de l'atelier participatif en visioconférence consacré à l'habitat, la chargée de mission "économie circulaire" a animé une table ronde consacrée à l'économie circulaire appliquée au domaine de l'habitat. Un article a également été rédigé pour le journal "Le Dirigeable" à destination du grand public.

Suite à cet atelier, un réseau d'architectes et d'artisans est en cours de constitution afin de développer l'éco-construction sur le territoire.

L'atelier participatif qui s'est tenu le 26 novembre doit faire l'objet d'une synthèse et d'une évaluation dans les semaines à venir, afin d'envisager les pistes d'actions à mettre en oeuvre dans la continuité de celui-ci.

BOURSE AUX DÉCHETS

Trois premières mises en relation de structures ont été initiées:

- Des chutes de tissus d'une couturière pourraient devenir du matériau de calage pour une entreprise qui envoie des colis
- Des cartons de divers commerces pourraient devenir du matériau de calage pour une entreprise qui envoie des colis après broyage
- Des bâches PVC d'une imprimerie pourraient devenir des accessoires textiles, de mode ou de décoration via un procédé d'upcycling



MISSION ÉCONOMIE CIRCULAIRE

DIAGNOSTIC ÉCONOMIE CIRCULAIRE (STAGE)

Afin de renforcer la mission "économie circulaire", une stagiaire a été chargée de réaliser un diagnostic territorial «économie circulaire» comprenant :

- l'état des lieux des enjeux territoriaux au regard de l'économie circulaire en lien avec les acteurs économiques (réglementation, politiques locales, atouts et faiblesses du territoire, ressources locales et filières économiques, acteurs mobilisables, opportunités et freins au développement de l'économie circulaire);
- l'identification des acteurs et des flux de l'économie circulaire et les synergies possibles sur le territoire (sous forme de cartographie);
- le recensement des dispositifs et outils à disposition du territoire et des acteurs;
- la présentation des projets exemplaires dans l'ensemble des filières économiques et à toutes échelles.

Le diagnostic doit être finalisé pour la fin de l'année. Il doit permettre de dégager des leviers d'actions pour la suite de la mission.

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Une démarche de Projet Alimentaire Territorial (PAT) a été portée conjointement par le Parc naturel régional du Queyras et le PETR entre 2016 et 2020 et animée par le Parc.

Fin 2020, la chargée de mission du PETR a travaillé avec le technicien du parc afin de mettre en place une co-animation de la démarche en vue de la labellisation du "Projet Alimentaire Territorial".

Cependant, en février 2021, les élus du PETR ont fait le choix de mettre un terme au PAT à l'échelle du PETR au profit du Projet Alimentaire Territorial départemental naissant.

Plusieurs rencontres réunissant le Parc, le PETR et l'ADDET (en charge de l'animation du PAT départemental) ont été organisées au cours de l'année pour définir une méthodologie de travail entre le territoire et l'ADDET.

A l'automne 2021, il a été acté que l'agriculture et l'alimentation seraient dorénavant traitées par les Communautés de communes, mettant un terme aux actions engagées dans le cadre de la mission économie circulaire du PETR.

